

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 avril 2025
Délibération N°	07
Date de la convocation	18 avril 2025
Objet	3.2 Aliénation VENDRES rue des Cardonilles – Prix de vente de 15 logements en PSLA

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf avril à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Gilbert FOUILHE, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Serge RABINEAU
Daniel ROBEQUAIN (décédé)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à MME PESTEIL)
Sabine SCHURMANN (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250429-20250429-07-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/04/2025
Date de réception préfecture : 30/04/2025

Objet : 3.2 Aliénation

VENDRES Rue des Cardonilles - Prix de vente de 15 logements en PSLA

Le 29/04/2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2 et n° AD/170225/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Vu la délibération n°09 du 30 mai 2023 décidant la réalisation de 40 logements dont 25 logements en locatif social et 15 logements en location-accession (PSLA), en la commune de VENDRES sur l'ancien camping municipal, rue des Cardonilles.

Considérant que la commune de Vendres constitue un territoire propice à la production de logements en location accession (PSLA). En effet, cette commune a été reclassée en zone B1 par arrêté du 5 juillet 2024, ce qui traduit un niveau de tension important de son marché immobilier.

Considérant que la création de ces 15 logements PSLA (5 T3 ; 8 T4 et 2 T5) permettra de diversifier l'offre avec des logements en accession sociale à la propriété, dispositifs peu courants sur la commune. Les logements PSLA sont, de plus, tous, sous la forme de maison individuelle avec garage et jardin, ce qui correspond aux attentes de la demande locale.

Considérant que la grille de prix de vente telle que présentée à l'article 1 de la présente délibération, a été fixée en prenant en compte les caractéristiques du marché immobilier local, et qu'elle permet d'assurer l'équilibre financier de l'opération, dans le respect des plafonds réglementaires,

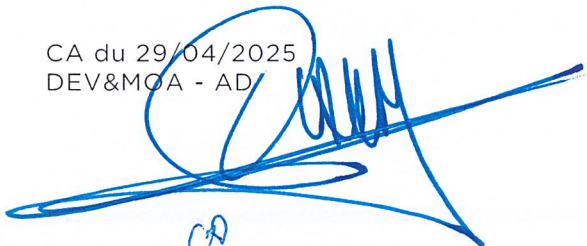
Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De valider la grille de prix de vente des 15 logements PSLA sur la commune de VENDRES - rue des Cardonilles, comme suit :

CA du 29/04/2025
DEV&MOA - AD

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed text of the council meeting details.

P-H 9

07

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250429-20250429-07-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/04/2025
Date de réception préfecture : 30/04/2025

N° lot	Type	SHAB	Surface extérieure	Prix de vente TTC
1	T4	85 m ²	136 m ²	245 000 €
2	T3	67 m ²	103 m ²	203 000 €
3	T3	67 m ²	104 m ²	203 000 €
4	T4	85 m ²	104 m ²	240 000 €
5	T5	100 m ²	196 m ²	287 000 €
6	T4	85 m ²	116 m ²	242 000 €
7	T4	85 m ²	124 m ²	245 000 €
8	T4	85 m ²	134 m ²	246 000 €
9	T3	67 m ²	142 m ²	208 000 €
10	T4	86 m ²	155 m ²	259 000 €
11	T3	70 m ²	121 m ²	205 000 €
12	T4	85 m ²	137 m ²	244 000 €
13	T4	85 m ²	129 m ²	243 000 €
14	T3	67 m ²	118 m ²	205 000 €
15	T5	100 m ²	168 m ²	283 000 €

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 29/04/2025
DEV&MOA - AD

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250429-20250429-07-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/04/2025
Date de réception préfecture : 30/04/2025

R-44